

AIR FRANCE DISTINGUÉE PAR L'EXCELLENCE FRANÇAISE POUR LA QUALITÉ DE SES PRODUITS ET SERVICES



jeudi 28 novembre 2013

Le 27 novembre 2013, dans le Grand Salon de l'Hôtel National des Invalides, Air France a reçu le Prix 2013 décerné par l'Excellence Française dans la catégorie « Transport Aérien ». La Compagnie a été félicitée pour l'excellence de ses produits et services, qui ne cessent de s'améliorer et de s'adapter au marché du transport aérien.



A cette occasion, Frédéric Gagey, président-directeur général d'Air France, a déclaré: « Je tiens à féliciter l'ensemble des personnels de la Compagnie pour le travail accompli et auxquels ce prix est dédié. Chaque jour en effet, nous nous attachons à perpétuer l'art de vivre à la française à bord de nos avions. Recevoir cette distinction est pour nous tous un encouragement à continuer dans cette voie, afin d'assurer la montée en gamme de nos produits et services et d'offrir le meilleur à nos clients. »

Dans le cadre de son plan Transform 2015, Air France est engagée dans un vaste projet de montée en gamme de l'ensemble de ses produits et services, baptisé Best & Beyond. Grâce à un investissement de plus de 500 millions d'euros, la Compagnie a pour ambition d'être au meilleur niveau en matière de produits et faire la différence par une relation attentionnée à ses clients.

L'Excellence Française réunit les acteurs du savoir-faire français haut de gamme. Chaque année, les secteurs d'activité les plus dynamiques de France sont distingués lors d'une cérémonie exceptionnelle.

Retrouvez toute l'actualité d'Air France en temps réel et où que vous soyez sur l'application iPhone gratuite Air France corporate et sur smartphones sur <http://mobile-corporate.airfrance.com>

[Voir toutes les actualités](#)

PLUS D'ACTUALITÉS



9 décembre 2013
Air France-KLM et MSC Croisières développement de no...



6 décembre 2013
Air France à vos côtés 24h sur 24 et 7j sur 7 sur...



6 décembre 2013
Air France-KLM : trafic de novembre 2013

[TOUTES LES ACTUALITÉS >](#)